

# ASSEMBLÉE NATIONALE

17 juin 2023

---

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 -  
(N° 1346)

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION**

## AMENDEMENT

N ° CL678

présenté par  
M. Iordanoff, M. Lucas et Mme Regol

-----

### ARTICLE 11

Aux alinéas 4 et 10, après le mot :

« contractuel »,

insérer les mots :

« relevant de la catégorie A ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement a pour objet de garantir un niveau d'attractivité au moins identique à l'état du droit existant pour les fonctions d'attaché de justice et d'assistants spécialisés (catégorie A).